

## État de situation sur les placements depuis l'OPS Dotation 11-12

La reprise du placement régulier le 14 mai dernier a permis jusqu'à ce jour de doter plus de 94 emplois dans la province dont 83 dans des emplois de patrouilleur.

Conjugué aux placements effectués en vertu des règles de l'OPS Dotation 11-12, ce sont plus de 940 emplois qui ont été comblés depuis le début de l'OPS le 8 août 2011 jusqu'au 3 juillet 2012, ce qui est tout à fait remarquable.

C'est donc dire que les mesures exceptionnelles négociées et mises en place avec l'OPS Dotation 11-12 ont permis de rattraper le retard dans la dotation des emplois qui avait été engendré par les problèmes informatiques.

Nous pouvons également constater que les nouvelles dispositions de la politique de gestion EMP. PLAC. – 31 en vigueur depuis le 14 mai dernier permettent à la division de la Dotation policière de combler les emplois plus rapidement.

Ces mesures sont donc profitables pour les membres qui sont en attente d'un placement ou d'une promotion ainsi que pour l'organisation qui cherche à combler les emplois vacants.



Jocelyn Boucher

Vice-président aux Ressources humaines